Image not found or type unknown

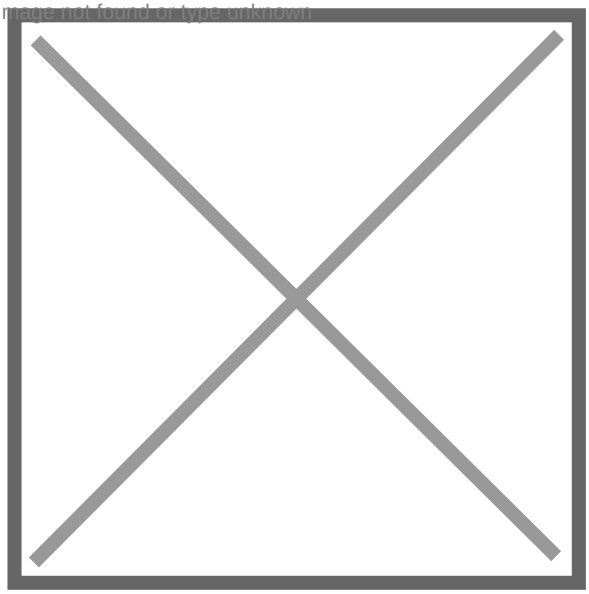

Deces d un chat par attaque du chien du voisin

Par **jade_old**, le **24/08/2012** à **01:04**

Bonjour,
Mon chat de 3 ans en liberté dans notre propriété est passé chez le voisin qui possède un rotweiller non attaché et qui terrorise tout le voisinage (surtout aux heures d'école) japant sans cesse. Nous avons vu ce chien tuer notre animal, et mon mari a pris des photos. Je suppose que nous n'avons aucun recours au niveau assurance, attendu que notre chat est entré dans son domaine ? Le propriétaire ignorant que nous avions pris des photos a enterré notre animal dans le fond de son jardin. Est-ce que je dois faire venir le garde champêtre ? Je n'ai pas l'intention de faire une polémique, seulement de lui faire comprendre que certaines choses ne se font pas, et que nous voudrions récupérer Charlie. Cela s'est passé ce matin 23 Aout.
Un animal familier bien traité qui est mort sans que nous ne puissions intervenir, en direct, ce n'est pas juste, tout en sachant qu'il y a des choses beaucoup plus graves sur terre. Nous sommes très tristes. Merci de me guider sur une éventuelle suite avec ces voisins.
Cordialement.JADE

Par **gege59**, le **28/08/2012** à **21:48**

Bonsoir.
Quand bien même votre chat était sur la propriété du voisin, celui-ci n'avait pas le droit de l'enterrer!!! Qui plus est sur son terrain!! Lui en avez vous parlé ?

Par **jade_old**, le **28/08/2012** à **22:42**

Non - je dois trouver une solution pour que cela ne se retourne pas contre nous. Ce sont des gens à problèmes et nous subissons certaines nuisances depuis 10 ans. Il y a eu intervention du garde champêtre pour plusieurs délits (puits perdu, feu de jardin près de la maison, projection de fruits sur nous par dessus la haie) il y a trois adolescents avec les parents. Il faut dire que nous avons eu une période de calme, mais depuis un an, il y a 4 petits chiens et ce rotweiller en plus, qui fait office de gardien, en cas de tentative de vol....
Si cela vous est possible, lisez le message qui a suivi le premier sur l'attaque du chien. Il y a une légère variante après constat. Je ne répète pas le texte ici. De toutes façons, les représailles de ces gens là me font peur, vu ce qui s'est déjà passé auparavant. Ils ne craignent personne, et s'arrangeront pour nous faire payer une "indiscrétion" si on parle de cette affaire. Désolée. JADE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés